



2013 Service civil

L'organe d'exécution en 2013 ...	
... Peu de coûts, beaucoup d'efficacité	02
Évolution dans un contexte dynamique ...	
... Acteur de la politique de sécurité	03
L'exécution placée sous le signe de la croissance ...	
... Plus d'admissions que de libérations	04
... Plus d'établissements d'affectation pour plus de possibilités d'affectation	05
... Plus de travail accompli et plus de résultats	06
... Plus d'utilité grâce à une formation renforcée	07



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Organe d'exécution du service civil ZIVI

L'organe d'exécution en 2013

Peu de coûts, beaucoup d'efficacité

L'exécution du service civil a encore pris de l'ampleur en 2013: plus de civilistes, plus d'établissements d'affectation, plus de cours et enfin plus de jours de service, dont l'effet sur la société est tangible. Le prix de cette croissance s'avère peu élevé. Nous avons pu réduire d'encore 55 centimes le coût par jour de service accompli, qui est passé à 4 fr. 40. Grâce à une augmentation plus que proportionnelle des revenus provenant des contributions versées par les établissements d'affectation, nous avons pu rehausser le taux de couverture des coûts à 78% (75% en 2012). À nouveau, le personnel de l'organe d'exécution (122 postes à plein temps) a contribué par ses prestations à un service civil efficace et peu onéreux.

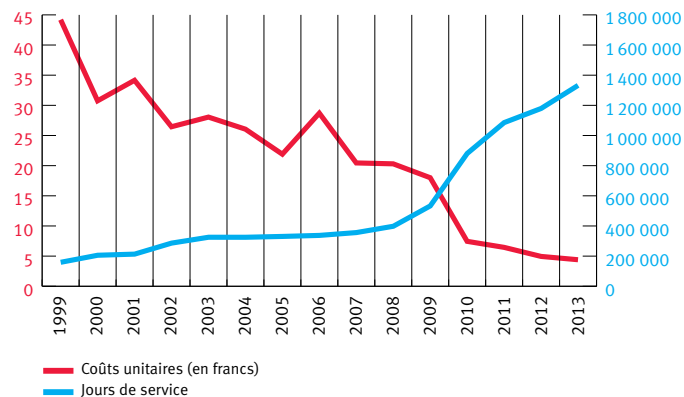
Le projet informatique E-ZIVI a lui aussi fait un pas en avant en 2013. Avec l'aide de nos partenaires, nous avons commencé à réaliser cette nouvelle application spécialisée, destinée à remplacer celle dont nous nous servons actuellement pour gérer nos tâches d'exécution. Elle contient une interface de cyber-administration, qui permettra de traiter en tout temps et avec efficacité les dossiers circulant entre l'organe d'exécution, les quelque 4000 établissements d'affectation et les plus de 30 000 civilistes.

Un changement a eu lieu à la tête de l'organe d'exécution: le 1^{er} août, Christoph Hartmann a repris les rênes du service civil, succédant sans heurt à Samuel Werenfels. Le juriste de 46 ans était auparavant au service du Comité international de la Croix-Rouge suisse (CICR) à l'étranger.

Compte de résultats

Année	Charges (en francs)	Revenus (en francs)
> 2009	17 095 110	5 488 462
> 2010	18 353 909	9 560 653
> 2011	23 153 184	13 780 558
> 2012	26 354 866	17 444 350
> 2013	29 842 122	21 389 791

Coûts unitaires



Le coût par jour de service accompli a encore diminué.

Nouveau chef du service civil



Christoph Hartmann dirige l'Organe d'exécution du service civil depuis le 1^{er} août 2013.



Évolution dans un contexte dynamique

Acteur de la politique de sécurité

Le 22 septembre, les électeurs suisses ont opposé un refus net à l'initiative pour l'abrogation du service militaire. Le débat autour de cette votation a soulevé ou remis à l'ordre du jour des questions de plus large portée et le Conseil fédéral a chargé un groupe d'étude d'examiner le modèle actuel de service obligatoire dans son ensemble. Ce groupe se penchera sur différentes demandes, dont celles qui touchent au service civil, et nous prendrons part aux discussions.

En vue de préparer les travaux du groupe d'étude, nous avons, sur mandat du Conseil fédéral, chargé des experts d'évaluer les besoins en affectations de service civil en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Déjà à l'heure actuelle, le service civil est le seul outil civil dont la Confédération puisse se servir en cas de situations extraordinaires, de manière subsidiaire et complémentaire aux organisations partenaires de la protection de la population et éventuellement à l'armée. Plus de 30 000 civilistes, forts de leurs connaissances spécialisées et de l'expérience acquise lors de leurs affectations précédentes, sont à disposition et peuvent être convoqués en tout temps. Le rapport d'experts, disponible depuis la fin de l'année 2013, analyse les besoins en affectations de service civil lors d'événements de ce type. Il donne en outre des pistes pour le développement du service civil.

Révision de la loi sur le service civil

La procédure de consultation est terminée

En 2013, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de révision de la loi sur le service civil. Il y propose des adaptations à d'autres bases juridiques qui influent sur l'exécution du service civil et met en œuvre la demande du Parlement d'améliorer la formation des civilistes. Le projet prévoit aussi de rendre la participation à la journée d'introduction obligatoire pour l'admission, afin que les requérants s'interrogent de manière plus approfondie sur les conséquences d'un passage au service civil. Le Conseil fédéral propose encore de créer des places d'affectation dans le domaine de l'instruction publique. Les civilistes pourraient, en fonction des besoins et des souhaits des responsables de l'école, contribuer à la formation et à l'éducation scolaires en apportant leur aide, sans toutefois les remplacer, aux enseignants dans les classes, ou en assumant des tâches de surveillance pendant les récréations, d'aide aux devoirs, d'encadrement pendant les repas ou de conciergerie.

Affectations en cas de catastrophes et de situations d'urgence

Un rapport d'experts analyse le besoin en affectations de service civil en cas de catastrophes et de situations d'urgence et indique des possibilités de développement.



Dans le projet de révision de la loi sur le service civil, le Conseil fédéral propose d'autoriser des affectations dans le domaine de l'instruction publique.



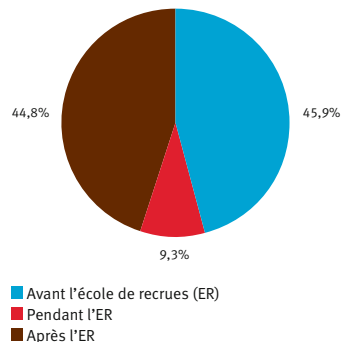
Plus d'admissions que de libérations Un effectif de 33 320 civilistes

Le nombre des admissions au service civil a légèrement augmenté en 2013 par rapport à l'année précédente. Au total 5423 personnes aptes au service militaire ont choisi de s'acquitter de leur obligation de servir en effectuant des travaux civils. Elles acceptent pour cela d'accomplir un service une fois et demie plus long. Une comparaison à long terme montre que les admissions au service civil se situent à un niveau moyen: elles sont certes plus élevées qu'à l'époque de l'examen de conscience, mais nettement plus basses qu'au cours des deux années qui ont suivi l'introduction du système de la preuve par l'acte. Sur la base du troisième rapport sur les effets de la preuve par l'acte au service civil, le Conseil fédéral réévaluera l'évolution du nombre des admissions dans le courant de l'été 2014.

Bien 45% des nouveaux civilistes se sont posé la question du conflit de conscience avant le début de l'école de recrues et ont déposé leur demande d'admission au service civil avant même d'y entrer. Ils sont presque aussi nombreux à l'avoir fait après avoir terminé l'école de recrues. Cette répartition n'a pas changé depuis l'année précédente. Au cours des trois dernières années, seul le nombre de personnes déposant leur demande pendant l'école de recrues a baissé.

Une fois admis, les civilistes sont astreints au service civil jusqu'à l'âge de 30 ans, mais ils ne sont alors libérés que s'ils ont accompli tous les jours de service ordonnés. Dans le cas contraire, ils doivent les faire avant leurs 34 ans. Dans des cas extrêmes, un civiliste peut ainsi être astreint pendant quatorze ans avant sa libération ordinaire. Tant que le nombre des libérations est plus petit que celui des admissions, l'effectif augmente. À la fin de l'année 2013, il y avait 33 320 civilistes, et 2523 libérations ordinaires ont eu lieu, dont 96% concernaient des civilistes ayant accompli tous les jours de service ordonnés.

Moment du dépôt de la demande



Bien 45% des civilistes admis en 2013 se sont posé la question du conflit de conscience avant l'école de recrues.

Admissions au service civil 2007–2013

Année	Nombre	1500	3000	4500	6000	7500
> 2007	1463	[Barre à 1500]				
> 2008	1632	[Barre à 1500]				
> 2009	6720	[Barre à 6000]				
> 2010	6826	[Barre à 6000]				
> 2011	4670	[Barre à 4500]				
> 2012	5139	[Barre à 4500]				
> 2013	5423	[Barre à 4500]				

Le nombre des personnes admises au service civil a légèrement augmenté en 2013.



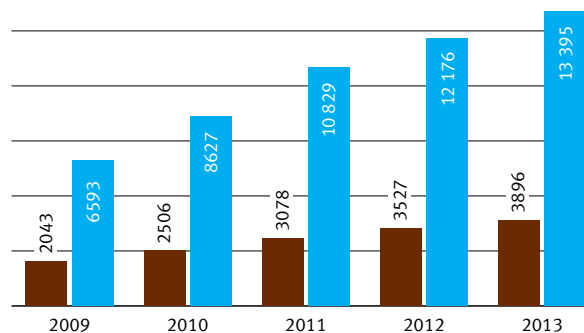
Plus d'établissements d'affectation pour plus de possibilités d'affectation 494 nouvelles institutions

Les civilistes accomplissent leurs affectations dans l'un des 3896 établissements d'affectation. Les efforts visant à acquérir de nouveaux partenaires de l'exécution ont porté leurs fruits: en 2013, nous avons pu reconnaître 494 nouvelles institutions qui souhaitent faire appel à des civilistes. Ces institutions privées ou publiques peuvent occuper, selon leur taille, entre un et plusieurs douzaines de civilistes. Cela représente un total de 13 395 places d'affectation dans les huit domaines d'activité du service civil.

La responsabilité de planifier les affectations incombe avant tout aux civilistes. Ils cherchent les places d'affectation disponibles dans le système d'information sur les affectations (SIA) et déposent leur candidature. Lorsqu'ils se sont entendus avec un établissement d'affectation, ils concluent avec lui ce que l'on appelle une convention d'affectation. Après nous être assurés du respect des prescriptions légales, nous établissons la convocation sur la base de cette convention.

L'effectif de civilistes continue d'augmenter (voir p. 4), c'est pourquoi nous cherchons à acquérir des établissements d'affectation supplémentaires. Dans cette optique, nous développons des possibilités d'affectation dans de nouveaux domaines. Nous avons ainsi achevé en 2013 les travaux de préparation en vue des affectations dans l'économie alpestre. Au début de l'année 2014, le Conseil fédéral a créé les bases nécessaires pour que les civilistes puissent également accomplir des affectations dans l'entretien des alpages. La nouvelle politique agricole permet aussi d'employer des civilistes pour le maintien d'un paysage rural ouvert et la lutte contre les plantes posant problème. Cela nous permet de créer de nouvelles possibilités d'affectation stimulantes et physiquement exigeantes.

Établissements et places d'affectation



En 2013, nous avons pu acquérir 494 nouvelles institutions qui engagent des civilistes.

■ Nombre d'établissements d'affectation
■ Nombre de places d'affectation

Affectations dans l'économie alpestre



Les civilistes peuvent désormais aussi travailler à l'entretien des alpages.



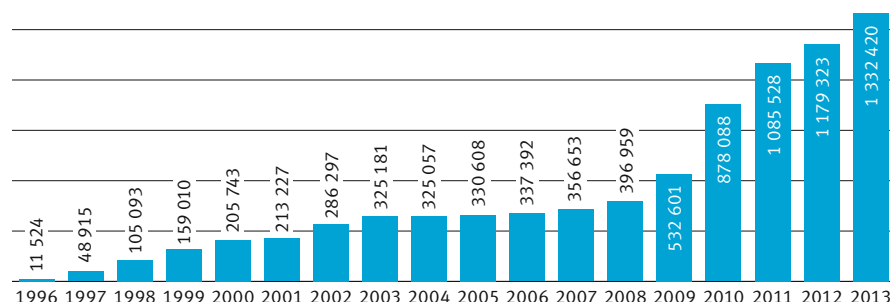
Plus de travail accompli et plus de résultats 1,3 million de jours de service

Chaque jour, 3200 civilistes retroussent leurs manches dans l'ensemble de la Suisse. En 2013, dix-huitième année de l'histoire du service civil, ils ont accompli 1 332 420 jours de service, soit 13% de plus que l'année précédente. La plupart – plus des trois-quarts – dans des établissements médico-sociaux, des institutions pour personnes handicapées, pour enfants ou adolescents, ou dans des hôpitaux. Près de 13% ont servi la préservation et l'entretien de la nature et de l'environnement.

Ce n'est pas un hasard si les domaines de l'assistance et de l'environnement viennent en tête: même si les civilistes cherchent eux-mêmes leurs places d'affectation, leur choix est limité. Dans les domaines où il est avéré qu'une intervention est nécessaire, nous créons ce que nous appelons des programmes prioritaires, de manière à concentrer les affectations. Les civilistes doivent accomplir leur affectation longue dans un de ces programmes prioritaires («Soins et assistance» ou «Protection de la nature et de l'environnement»). Et ils doivent accomplir l'ensemble de leur service dans deux domaines d'activité différents au maximum.

Malgré ces restrictions, le système d'information sur les affectations fournit aux civilistes un accès à un large spectre de possibilités d'affectation. Certains travaillent en plein air, dans l'agriculture, quand d'autres classent des archives dans les sous-sols des musées. D'autres encore se dédient à l'encadrement des requérants d'asile en Suisse, ou, s'ils ont les qualifications nécessaires, s'engagent à l'étranger dans la coopération au développement. Ils sont également nombreux à lutter contre les néophytes et à déraciner les plantes indésirables, ou à réparer les dégâts infligés aux forêts protectrices par les avalanches. Chacun d'entre eux s'acquitte à sa façon de son obligation de servir, pour le bien de la collectivité.

Jours de service accomplis



Plus de 1,3 million de jours de service: les établissements ont aussi bénéficié du grand nombre de civilistes.

Jours de service accomplis en 2013

> Institutions pour personnes âgées	212 076	15,9%
> Institutions pour personnes handicapées	173 951	13,0%
> Autres institutions dans le domaine du social	169 823	12,8%
> Jeunesse	165 861	12,5%
> Hôpitaux	161 627	12,1%
> Projets dans le domaine de l'environnement	87 026	6,5%
> Préservation et entretien dans le domaine de l'environnement	81 716	6,1%
> Autres institutions dans le domaine de la santé	60 599	4,6%
> Exploitations agricoles	45 470	3,4%
> Coopération au développement	30 186	2,3%
> Musées	25 287	1,9%
> Asile	25 239	1,9%
> Addictions	24 354	1,8%
> Assurance chômage	24 088	1,8%
> Archives / bibliothèques	23 564	1,8%
> Monuments historiques / archéologie	17 859	1,3%
> Sylviculture	3 694	0,3%
> Catastrophes et situations d'urgence	0	0%

Les trois quarts des jours de service sont accomplis dans des établissements médico-sociaux, des institutions pour personnes handicapées, enfants ou adolescents, ou dans des hôpitaux.

Plus d'utilité grâce à une formation renforcée Des outils pour 5389 civilistes

Pour se préparer à leurs affectations, les civilistes suivent des cours de formation de cinq jours dans notre centre de formation de Schwarzenburg. En 2013, le nombre des jours de cours organisés par l'organe d'exécution a augmenté de plus de 20% par rapport à l'année précédente, augmentation qui reflète la croissance générale du service civil. Nous avons également multiplié le nombre de places du cours «Encadrement des enfants et des adolescents», introduit en 2012.

Les cours qu'un civiliste doit suivre en vue de son affectation sont indiqués dans son cahier des charges. Avant une affectation dans les soins ou l'assistance, tous les civilistes acquièrent des bases au cours «Gestion sans violence des conflits». En 2013, ce cours représentait environ la moitié des 321 cours au total, donnés dans trois langues nationales. Selon le champ d'activités, les civilistes suivent ensuite un cours spécifique à leur affectation: le cours «Assistance aux personnes âgées» fournit par exemple les outils nécessaires à ceux qui se préparent à travailler dans un foyer pour personnes âgées. Les charges liées à l'initiation des civilistes au sein des établissements en sont réduites, puisqu'ils possèdent déjà des bases importantes pour leur affectation.

En 2013, plus de 5000 civilistes ont suivi un cours dans notre centre de formation de Schwarzenburg, où nous avons centralisé tous les cours deux ans auparavant. Nous devons quitter ce lieu à la fin de l'année 2015. En effet, une motion transmise par le Parlement demande que les civilistes soient encore mieux et plus longuement formés, et ce développement des cours exige davantage de place. Les exigences posées au nouveau centre sont donc encore plus élevées: possibilités d'hébergement et de restauration pour environ 250 civilistes plus les enseignants, et salles permettant la tenue simultanée de treize cours. Nous sommes convaincus que l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), chargé de la recherche, trouvera une solution durable.

Civilistes formés en 2013

Cours	Nombre de civilistes
> Gestion sans violence des conflits	2776
> Assistance aux personnes handicapées	656
> Protection de la nature et de l'environnement	501
> Encadrement des enfants et des adolescents	528
> Assistance aux personnes âgées	408
> Santé et soins infirmiers	290
> Maniement de la tronçonneuse (deux jours)	131
> Stress et sécurité* (deux jours)	99

* Ce cours, donné en anglais, prépare les civilistes aux affectations à l'étranger.

En 2013, 5389 civilistes ont suivi un cours de formation du service civil en préparation à leur affectation.

Journées de cours de formation

Jahr		0	5000	10 000	20 000	25 000	30 000
> 2011*	12 450						
> 2012	20 625						
> 2013	25 240						

* dès juillet (ouverture d'un centre de formation à Schwarzenburg)

Une formation renforcée pour des affectations de qualité: en 2013, le nombre des jours de cours a augmenté de 20% par rapport à l'année précédente.



Organe d'exécution du service civil ZIVI

info@zivi.admin.ch

+41 58 468 19 99

www.zivi.admin.ch



Les images du photographe Lukas Lehmann montrent une affectation pilote dans l'économie alpestre. Pendant l'été 2013, Markus, 22 ans, a prêté main-forte à l'alpage Holzmaten de Grindelwald.